

# Papiers de recherche

## **Auteurs**

Alain Kiyindou  
Nadège Soubiale  
Noble Akam  
Etienne Damone

## **Coordination**

Christoph Haushofer  
Ibtissam Qaddi

Pratiques  
de veille  
informationnelle  
des acteurs du  
développement  
en Afrique  
francophone  
à l'ère numérique



<b>Introduction</b>	<b>4</b>
La veille comme pratique	5
La veille informationnelle	5
Terrain et méthode de l'enquête	7
<b>1. Les acteurs du développement et la veille informationnelle</b>	<b>10</b>
<b>1.1. Des catégories d'acteurs équipés en TIC et leurs pratiques de veille web</b>	<b>11</b>
1.1.1. Des praticiens de la veille globalement plus jeunes et plus diplômés	10
1.1.2. Equipement en TIC, usages de l'ordinateur et du smartphone et perception de la qualité de la connexion chez les acteurs qui pratiquent la veille	11
<b>1.2. Coexistence de pratiques web 2.0 et de pratiques plus classiques et plus expertes de veille</b>	<b>14</b>
<b>1.3. Un usage des réseaux plus fréquent et plus ancien chez les praticiens de la veille</b>	<b>18</b>
<b>2. Pratiques de vérification, de rediffusion et de recherche de l'information chez les acteurs qui pratiquent la veille</b>	<b>19</b>
<b>3. Accessibilité et veille informationnelles sur le développement</b>	<b>22</b>
<b>4. Quelques jalons de réflexion de veille informationnelle des acteurs en Afrique</b>	<b>24</b>
<b>Bibliographie</b>	<b>26</b>
<b>Liste des sigles et abréviations</b>	<b>28</b>



# Agence française de développement

---

## Papiers de recherche

---

Les *Papiers de Recherche de l'AFD* ont pour but de diffuser rapidement les résultats de travaux en cours. Ils s'adressent principalement aux chercheurs, aux étudiants et au monde académique. Ils couvrent l'ensemble des sujets de travail de l'AFD : analyse économique, théorie économique, analyse des politiques publiques, sciences de l'ingénieur, sociologie, géographie et anthropologie. Une publication dans les *Papiers de Recherche de l'AFD* n'en exclut aucune autre.

Les opinions exprimées dans ce papier sont celles de son (ses) auteur(s) et ne reflètent pas nécessairement celles de l'AFD. Ce document est publié sous l'entière responsabilité de son (ses) auteur(s) ou des institutions partenaires.

---

## Research Papers

---

*AFD Research Papers* are intended to rapidly disseminate findings of ongoing work and mainly target researchers, students and the wider academic community. They cover the full range of AFD work, including: economic analysis, economic theory, policy analysis, engineering sciences, sociology, geography and anthropology. *AFD Research Papers* and other publications are not mutually exclusive.

The opinions expressed in this paper are those of the author(s) and do not necessarily reflect the position of AFD. It is therefore published under the sole responsibility of its author(s) or its partner institutions.

## **Pratiques de veille informationnelle des acteurs du développement en Afrique francophone à l'ère numérique**

### **Auteurs**

#### **Alain KIYINDOU**

Université Bordeaux Montaigne

#### **Nadège SOUBIALE**

Université Bordeaux Montaigne

#### **Noble AKAM**

Université Bordeaux Montaigne

#### **Etienne DAMONE**

Université Bordeaux Montaigne

### **Coordination**

Christoph HAUSHOFER (AFD)

Ibtissam QADDI (AFD)

### **Résumé**

Le présent article a pour objectif de présenter les résultats de l'étude sur les pratiques de veille des décideurs et des acteurs du développement en Afrique. L'étude porte sur dix pays africains francophones. Elle vise à analyser les pratiques de veille informationnelle dans le cadre du développement en Afrique francophone et met en exergue les stratégies développées par les acteurs du développement pour rester à jour de l'information concernant leur domaine d'activité ou leurs centres d'intérêt. En résumé, il est question de cerner les modalités de la veille (les besoins d'information, les moyens utilisés, le choix des supports d'information, les formes d'information privilégiées, la manière dont la veille informationnelle peut être influencée par les insertions sociales des acteurs du développement, notamment leur catégorie professionnelle (personnels, contextuels, et sociaux), le processus d'évaluation et de validation des informations, le stockage, etc.).

### **Mots-clés**

Pratiques informationnelles, veille, développement, Afrique, usages du numérique

### **Remerciements**

Nous remercions la division Edition et Publication de l'Agence française de développement ainsi que tous les collègues qui ont contribué à la réalisation de cette étude.

### **Abstract**

The objective of this article is to present the results of the study on the monitoring practices of decision makers and development actors in Africa. The study covers ten French-speaking African countries. It aims to analyze information monitoring practices in the context of development in Francophone Africa and highlights the strategies developed by development actors to stay up-to-date with information concerning their field of activity or their centers of interest. In summary, it is a question of identifying the modalities of informational watch (the information needs, the means used, the choice of information supports, the privileged forms of information, the way in which information watch can be influenced by the social insertions of the development actors, notably their professional category (personal, contextual, and social), the process of evaluation and validation of information, storage, etc.).

### **Keywords**

Information practices, information monitoring, development, Africa, digital uses

### **Classification JEL**

D8, D9, J61

### **Original version**

French

### **Accepted**

Janvier 2022

## Introduction

Les capacités informationnelles d'une société sont déterminées, pour partie, par la recherche et ses applications. C'est en cela qu'il convient de « faire en sorte que l'information soit un lieu stratégique depuis lequel on va penser la société. » (Martín-Barbero J., 2004 :164).

Dans ce cadre, le développement, entendu comme amélioration des capacités de l'homme ou des conditions sociales, économiques, politiques, culturelles peut être pensé au regard de ce que les technologies de l'information et de la communication (TIC) peuvent apporter (Kiyindou A., 2009). Les médias et autres vecteurs d'information et de la communication participent fortement à la maturation de pratiques informationnelles, au traitement, au stockage, à la diffusion et à la valorisation de l'information. « À travers l'exposition aux médias, le moi devient plus expansif et ouvert, moins contraint par les précédents de la tradition et plus ouvert à l'expérimentation, à la recherche de nouvelles opportunités et de nouveaux styles de vie » (Lerner D., 1958 :190).

Comment penser à l'ère numérique l'accès à et la diffusion de l'information comme vecteurs de développement et de progrès dans les pays d'Afrique ? Dahmani (2018) dresse ainsi un bilan contrasté des « effets socioéconomiques et politiques singuliers que ces technologies provoquent dans les PED » : *« Les pays en développement (PED), notamment en Afrique, connaissent une croissance considérable des technologies numériques (TN) lors de la dernière décennie. Balbutiante et hésitante à ses débuts, mais toujours inégale, la progression de leurs utilisateurs dépasse*

*toutes les prévisions et suscite tantôt incrédulité tantôt espoir de développement. Il est vrai que l'engouement des sociétés africaines pour ces technologies est réel et leurs capacités d'appropriation pas moins. Elles s'accrochent, certes avec beaucoup d'obstacles et de handicaps, au mouvement planétaire de la troisième révolution industrielle, la révolution numérique. Portée par cette innovation capitale de ces dernières décennies, les TN, cette révolution est fondée sur la maîtrise de l'information, l'accès au savoir et la capacité de chacun à interagir avec le reste du monde (Dahmani, 2018).»*

En dépit du point de vue critique de l'auteur vis-à-vis des approches développementalistes arrimant le développement des pays du sud au seul progrès technique, il rappelle les recherches de terrain en Afrique qui montrent que l'accès à l'information et aux connaissances via le déploiement des technologies numériques en Afrique contribue à promouvoir les libertés individuelles et offre à des citoyens limités quant à leur possibilité de voyager, une ouverture sur le monde.

Les capacités et possibilités d'accès à l'information constituent donc en ce sens un vecteur de développement pour les citoyens comme pour les professionnels et experts du domaine, et les outils et dispositifs techniques contemporains sont à cet effet diversement mobilisés selon les acteurs considérés. Nous nous intéressons ici plus spécifiquement à une catégorie d'acteurs et de pratiques spécifiques dans la société de l'information à l'ère d'internet et des réseaux : les acteurs du développement en Afrique exerçant dans les

secteurs public, privé, associatif, gouvernemental et international et leurs pratiques de veille informationnelle sur le développement.

---

### La veille comme pratique

---

Le terme « pratique » vient du verbe grec *prattein* qui signifie « agir » et par extension *praxis*, « action ». La « pratique » peut être définie comme une manière concrète d'exercer une activité (Rey 2005). Il s'agit donc d'un ensemble de gestes, fréquents et habituels, physiques et symboliques, interagissant avec des représentations du monde et de l'objet concerné, et visant une certaine efficacité.

Elle fait donc état « d'une négociation entre les potentialités d'un dispositif, d'une technique, les besoins récurrents et les représentations d'un individu, d'un groupe, et les contraintes et caractéristiques des environnements sociaux où elle se déploie » (Pierrot et al., 2019). La notion de pratique est proche de celle d'usage parce qu'elle participe du même univers conceptuel. Il suppose l'appropriation de la technique.

Cette appropriation repose sur plusieurs conditions, dont un usage répété, actualisé dans la pratique sociale et une maîtrise technique et cognitive (une compétence) (Proulx, 2005). La pratique est alors intériorisée, c'est-à-dire rendue propre même si elle reste intégrée dans un cadre collectif, car par essence, la pratique est sociale (Jauréguiberry, 2006). Cependant, le degré d'instrumentation contribue à dissocier la pratique de l'usage. La pratique englobe plusieurs actions complexes et socialisées, l'usage recouvre des actions élémentaires et socialisées (Cerisier et al. 2018). Mais, à partir du moment où une épaisseur

sociale est prise en compte, l'on pourra parler indistinctement d'usage ou de pratique (Pierrot et al., 2019).

---

### La veille informationnelle

---

La veille consiste en la surveillance continue d'un environnement prédéfini en vue de la collecte, de la diffusion, de la mémorisation et de la gestion d'une information selon des critères de sélection prédéterminés (Chaix 2004). Il s'agit donc, après une recherche documentaire exhaustive, de surveiller l'apparition de nouvelles informations, de nouveaux documents sur un sujet en particulier. Mais pour mieux approcher la question de la veille informationnelle il convient de s'arrêter sur la notion d'information : « *l'information est ce qui forme, façonne, transforme un élément de la réalité et permet ainsi de la représenter* » (De Loof J.-P., Le Maignan C., Mazeas C., 1978 : 15). En d'autres termes, l'information est la réponse à un besoin exprimé par les individus. Le sens qui lui est attribué est fortement tributaire des conditions historiques, sociales, culturelles. Lorsqu'on évoque l'information et la connaissance, il est important de se rappeler que les deux sont des créations humaines (constructions sociales), ce qui suppose qu'elles sont conçues pour répondre à un besoin précis, à un moment donné et à un endroit particulier (Mchombu, K., 2002).

La notion de veille informationnelle renvoie en sciences de l'information et de la communication aux modalités et dispositifs d'accès à l'information.

Plus couramment, il s'agit de ce que Florence Canet (2017) appelle « la surveillance de son environnement ».



Comme l'explique l'auteure, la veille s'est développée en contexte professionnel dès le milieu des années 1990 notamment via l'intelligence économique comme état d'esprit à la transculture de l'information (Mallowan, 2014) et a gagné tous les secteurs d'activité. Mais c'est une réalité ancienne. Les systèmes de recherche d'information (SRI) datent des années 1950. Cependant avec la démocratisation d'accès à Internet, la veille informationnelle s'est même développée au cœur des pratiques personnelles, c'est-à-dire dans la vie quotidienne des internautes et dans les pratiques « amateurs ».

Toutefois, les études relatives à des pratiques de veille « ordinaire » ou de ce que Pamela McKenzie (2003) appelle la recherche d'information « dans la vie de tous les jours » restent limitées. La plupart des travaux analysant ce phénomène ciblent plutôt des milieux constitués et portent sur trois terrains bien identifiés. Tout d'abord le monde scolaire et les étudiants, ensuite les professionnels de l'information au premier rang desquels les documentalistes et les veilleurs, enfin des milieux professionnels comme celui des médecins libéraux et hospitaliers et d'autres terrains professionnels comme le monde des agriculteurs ou des dirigeants de PME-PMI, etc. Qu'elle soit abordée sous l'angle de la psychologie cognitive ou de la sociologie des usages, la veille est régulièrement présentée comme une pratique professionnelle intégrée dans une pratique info-communicationnelle plus large avec une finalité stratégique (Canet, 2017). Le processus informationnel qui comprend le ciblage, la recherche, la sélection, la diffusion, le stockage et l'exploitation s'inscrit dans une perspective décisionnelle. Le processus de veille apparaît alors comme un

moyen d'accéder à des informations pour prendre une décision en conséquence.

On devrait d'ailleurs parler de pratiques informationnelles, parce qu'il existe plusieurs pratiques de veille, surtout depuis que des dispositifs sociotechniques ont été mis à contribution. La curation rentre dans ce cadre.

C'est une activité de collecte, de capitalisation et de diffusion de l'information. Internet et le web social permettent aux internautes de s'émanciper des veilleurs professionnels qui agissent en tant que médiateurs informationnels experts et de s'autonomiser en facilitant un accès aux flux d'informations. Content management systems, réseaux sociaux (notamment Twitter, Pinterest, Scoop.it), agrégateurs de presse, logiciels de filtrage et d'analyse de contenu amplifient les dimensions de la pratique informationnelle. Même si ces pratiques peuvent être distinguées d'un point de vue conceptuel, elles sont à intégrer dans l'analyse des mutations techniques des dispositifs de production, de recherche, de partage et de diffusion de l'information qui « *induisent des transformations organisationnelles en déplaçant par exemple les frontières professionnelles dans le cycle du traitement de l'information* » (Chaudiron et Ihadjadene, 2010, p. 2). Nous assistons surtout « *à l'émergence d'un nouvel écosystème informationnel qui décloisonne et modifie les pratiques informationnelles en banalisant l'accès aux dispositifs de médiation, en réduisant la distance entre expert/professionnel et novice/amateur, et en déplaçant les frontières professionnelles traditionnelles* » (Chaudiron et Ihadjadene, idem, p. 2).

Dans la conjoncture mondiale marquée depuis quarante ans par un accroissement de la compétitivité<sup>1</sup>, mais aussi par la globalisation et la démocratisation des savoirs (eg Delmas-Marty et Massit-Folléa, 2007), l'accès à l'information et plus particulièrement à une information actualisée, pertinente et complète est devenu un enjeu important pour tous les acteurs, quel que soit leur secteur d'activités. Derrière l'apparente homogénéité des supports et des techniques de transmission de cette information que suggère aujourd'hui le tout-numérique, on assiste en fait à une expansion considérable de son marché et à une multiplication des producteurs.

Pour utiliser au mieux les ressources informatives disponibles, le décideur, quel que soit son domaine d'intervention, a de plus en plus besoin d'une maîtrise des procédures d'accès aux sources comme celles des outils d'exploitation et de gestion de l'information. Cette activité de collecte d'information pouvant même conduire à une pratique de veille informative et à la recherche de stratégies, voire de méthodes d'exploitation des ressources collectées, contribuent à définir ses pratiques informationnelles.

L'activité de collecte d'information peut prendre plusieurs formes. Elle requiert aussi l'adoption de pratiques de recherche d'information qu'il s'agira de mettre en évidence à travers l'étude. Il en est de même de l'exploitation et de la valorisation de l'information pour en faire un outil de connaissance, un embrayeur de l'action ou un instrument de coordination

Cette étude vise à analyser les pratiques de veille informationnelle dans le cadre du développement en Afrique francophone. Nous nous focaliserons sur les stratégies développées par les acteurs du développement pour rester à jour de l'information concernant leur domaine d'activité ou leurs centres d'intérêt. En résumé, il est question de cerner les modalités de la veille (les besoins d'information, les moyens utilisés, le choix des supports d'information, les formes d'information privilégiées, la manière dont la veille informationnelle peut être influencée par les insertions sociales des acteurs du développement, notamment leur catégorie professionnelle (personnels, contextuels, et sociaux), le processus d'évaluation et de validation des informations, le stockage, etc.

---

### **Terrain et méthode de l'enquête**

---

L'étude concerne dix pays africains francophones dont deux de l'Afrique du Nord, six de l'Afrique de l'Ouest, un de l'Afrique centrale et un de l'Afrique de l'Est (Tunisie, Bénin, Burkina Faso, Cameroun, Côte d'Ivoire, Madagascar, Maroc, Mali, Niger, Sénégal). La recherche repose sur un protocole qui allie une étude quantitative et une analyse qualitative. Le croisement des données obtenues entre l'étude quantitative et l'analyse qualitative aide à mieux cerner les pratiques étudiées. L'association de ces deux modalités a permis de pallier les insuffisances de chacune de ces techniques que nous envisageons ici en complémentarité.

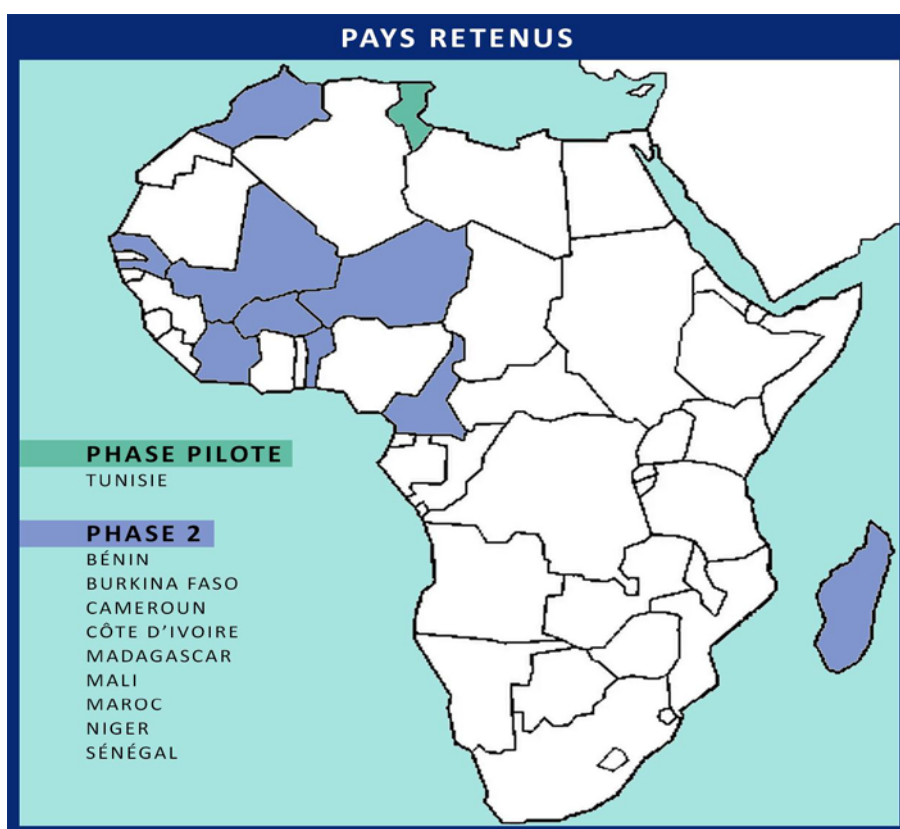
---

<sup>1</sup> Comme le montrent certains indicateurs de l'accroissement du commerce mondial, via le volume du commerce mondial qui a été multiplié par 6,8 entre 1980 et 2017 (contre 3,5 pour le PIB mondial). Voir sur <https://www.insee.fr/fr/statistiques/3633242>

L'enquête qualitative a été réalisée par le biais de discussions de groupe en ligne via une plateforme de visioconférence. Cette méthode nous a facilité le recueil des perceptions, nous a éclairé sur un certain nombre de comportements. Elle vient compléter les données de l'enquête quantitative.

L'enquête quantitative a été réalisée par le biais d'un questionnaire. Il a permis de recueillir initialement 1388 réponses d'acteurs du développement de 10 pays d'Afrique (Bénin [138 réponses], Burkina Faso, Cameroun, Côte d'Ivoire, Madagascar, Mali, Niger [140 réponses pour chacun de ces 6 pays], Sénégal [126 réponses], Maroc [146 réponses], Tunisie [138 réponses])

**Illustration 1. Pays retenus**



Le questionnaire comportait 4 sections et 200 questions au total. Une première section portait sur l'équipement et les usages numériques, une seconde sur les représentations et supports d'information utilisés, une troisième était spécifique aux pratiques informa-

tionnelles, et une quatrième renvoyait à la connaissance de l'AFD et de ses publications <sup>2</sup>. Sont exposés ici les résultats relatifs aux trois premières parties du questionnaire, soit ceux relatifs aux équipements et usages numériques, aux représentations des

<sup>2</sup> Les résultats de cette dernière partie du questionnaire ne sont pas exposés dans cet article.

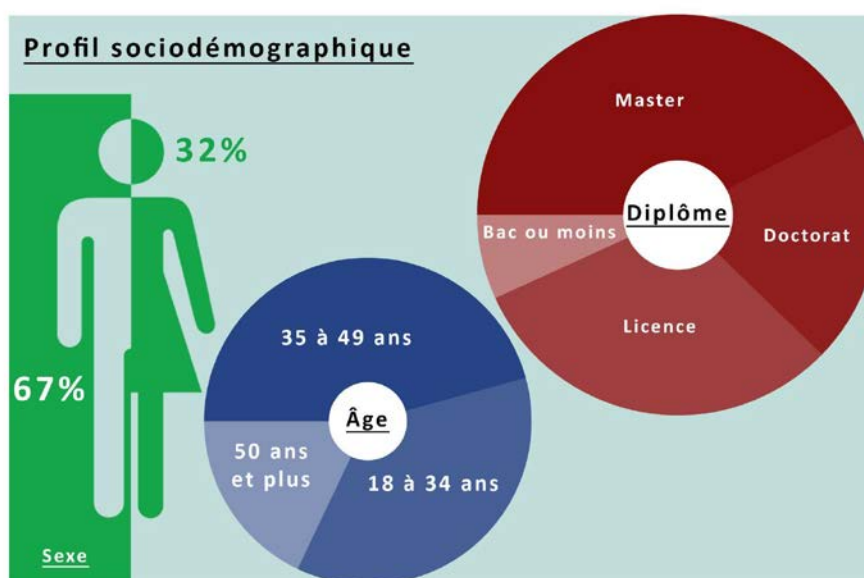
outils qu'ils utilisent, aux supports d'information ainsi qu'aux domaines et thèmes d'information les plus prisés

chez ces acteurs du développement qui pratiquent la veille informationnelle.

# 1. Les acteurs du développement et la veille informationnelle

L'échantillon total est composé majoritairement d'hommes (67 % contre 32 % de femmes, 17 non réponses sur cette variable). Les répondants sont pour la plupart âgés de 18 à 49 ans (79,5 %, soit 35,2 % de 18 à 34 ans et 44,3 % de 35 à 49 ans). Leur niveau d'étude est égal ou supérieur à la licence (licence, 23,2 % ; master, 42,2 % ; doctorat, 27,4 %). 59 % d'entre eux relèvent du secteur public.

Illustration 2. Profil sociodémographique



Nous avons fait le choix de circonscrire notre enquête aux actifs<sup>3</sup> qui ont tous répondu aux identifiants sociodémographiques (soit 1 169 répondants au total comprenant ceux qui pratiquent et ceux qui ne pratiquent pas la veille informationnelle).

L'objectif de cet article est donc d'identifier quelques convergences et divergences de pratiques de veille d'acteurs du développement en Afrique, principalement à l'aune de leur trajectoire de formation (au travers d'un indicateur comme leur niveau de diplôme) et de leur catégorie d'appartenance professionnelle.

Au final, le sous-échantillon qui pratique la veille représente 38,2 % (soit 446 acteurs sur les 1 169) de l'échantillon des actifs.

<sup>3</sup> Ce sous-échantillon comportait initialement également 64 étudiants, mais leurs réponses en matière de veille présentaient parfois quelques incohérences, aussi avons-nous, également pour des raisons de profils sociodémographiques de ce sous-échantillon, préféré ne retenir que les actifs.

---

## 1.1. Des catégories d'acteurs équipés en TIC et leurs pratiques de veille web

---

### 1.1.1. Des praticiens de la veille globalement plus jeunes et plus diplômés

Les praticiens de la veille ne se différencient pas des non praticiens sur des caractéristiques genrées<sup>4</sup>. Sans surprise, ils se distinguent par contre sur l'âge et le niveau d'étude. Les acteurs qui pratiquent la veille, comparativement à ceux qui ne la pratiquent pas, sont globalement plus jeunes<sup>5</sup> et plus diplômés<sup>6</sup>.

Plus intéressant est le profil socioprofessionnel des praticiens de la veille. Globalement, si les membres des services gouvernementaux et les enseignants-chercheurs y sont les plus représentés<sup>7</sup>, comme dans l'échantillon de ceux qui ne font pas de veille, on note néanmoins sensiblement plus de décideurs économiques<sup>8</sup>, de membres d'institutions indépendantes de l'État<sup>9</sup> et de professionnels des médias<sup>10</sup> chez les praticiens de la veille. Les passionnés du développement<sup>11</sup> ainsi que les responsables ou membres d'associations locales<sup>12</sup> y sont par contre moins représentés que parmi les acteurs ne pratiquant pas la veille.

L'engagement d'acteurs du secteur privé comme les décideurs économiques dans des pratiques de veille informationnelle peut sans doute s'expliquer par leur implication croissante dans le développement local depuis les années 2000. Dans le secteur de la santé par exemple, une étude de terrain menée auprès de 30 entreprises privées en Côte d'Ivoire (Bekelynck, 2017) montre leur rôle actif dans la lutte contre le sida. L'engagement de multinationales en Afrique subsaharienne résulte, explique l'auteur, de préoccupations liées aux coûts socio-économiques qu'entraîne pour elles cette maladie, et traduit un processus plus général de "privatisation de la gouvernance mondiale (de la santé) et de publicisation des entreprises". Dans ce contexte, ces entreprises du secteur privé apparaissent comme des acteurs volontaristes et capables d'autorégulation, au point de devenir de "véritables pouvoirs de régulation privés au niveau local".

---

<sup>4</sup> 70,4% et 29,4% de femmes chez les premiers, et 68,8 % d'hommes et 31,2% de femmes chez les seconds.

<sup>5</sup> 31,8% de 18-34 ans chez les praticiens vs 26,1% chez les non praticiens ; et inversement un peu plus de séniors chez les non praticiens : 22,3% de 50 ans et plus vs 17,3% chez les praticiens.

<sup>6</sup> 43,7% et 32,1% diplômés de master et de doctorat chez les praticiens contre 39,4% et 28,5% chez les non praticiens ; et inversement 8,9% et 23,2% de diplômés bac ou moins et licence chez les non praticiens, contre 5,8% et 18,4% chez les praticiens).

<sup>7</sup> Respectivement 17,9% et 15,2%.

<sup>8</sup> 10,1% de décideurs économiques chez les acteurs pratiquant la veille contre 7,1% chez les acteurs ne la pratiquant pas.

<sup>9</sup> 9,6% de membres d'institutions indépendantes de l'État chez les acteurs pratiquant la veille contre 6,9% chez les acteurs ne la pratiquant pas.

<sup>10</sup> 10,1% de professionnels des médias chez les acteurs pratiquant la veille contre 5,9% chez les acteurs ne la pratiquant pas.

<sup>11</sup> 4,3% de passionnés chez les praticiens de la veille contre 9,5% chez les non praticiens.

<sup>12</sup> 4,3% de responsables ou membres d'associations locales chez les praticiens de la veille contre 9,1% chez les non praticiens.

La participation croissante du secteur privé dans la gouvernance mondiale du développement, entre autres des pays d'Afrique, se retrouve également dans d'autres secteurs, notamment agricole et alimentaire (cf. Binet, 2014).

Concernant les institutions indépendantes de l'État, comme par exemple les Autorités Administratives Indépendantes, elles se sont développées dans plusieurs pays d'Afrique depuis les années 1990, notamment au Bénin, au Niger et au Togo, et occupent désormais un rôle important dans les processus démocratiques en contribuant à protéger les libertés fondamentales (cf. Gbeou-Kpayile, 2011).

Ces Autorités Administratives Indépendantes se sont aussi progressivement imposées dans le secteur médiatique, notamment au Sénégal et au Togo (cf. Agbobli et Loum, 2016), où leur rôle de régulation de l'espace médiatique est souvent mentionné et questionné comme vecteur de démocratisation de plusieurs pays d'Afrique.

Nous présentons maintenant les pratiques et domaines de recherche d'information, notamment avec les usages des TIC, des praticiens de la veille de notre échantillon. La discussion des résultats s'inscrit dans un questionnement plus général sur les pratiques de veille informationnelle d'acteurs du développement en Afrique, dans un contexte de diffusion mondialisée des TIC.

### **1.1.2. Equipement en TIC, usages de l'ordinateur et du smartphone et perception de la qualité de la connexion chez les acteurs qui pratiquent la veille**

*Equipement en TIC, usages de l'ordinateur et du smartphone et perception de la qualité de la connexion chez les acteurs qui pratiquent la veille*

En matière d'équipements TIC, le profil des acteurs du développement praticiens de la veille de notre étude illustre parfaitement ce que Dahmani (2018) rappelle de la progression fulgurante de l'adoption des TIC sur le continent africain depuis 2005, en matière d'accès à Internet et surtout de téléphonie mobile :

*« ...c'est la téléphonie mobile qui a connu une adhésion populaire particulièrement impressionnante (...). Dans une grande partie de ce continent, la plupart des utilisateurs du cellulaire n'ont jamais disposé d'un téléphone fixe. Ils sont passés de rien à la communication tous azimuts. C'est ainsi que les réseaux mobiles se sont imposés comme des alternatives au fixe dans des régions qui étaient jusque-là sans connexion. Le continent saute ainsi une génération technique, celle du filaire, en avance sur les continents développés où cette tendance demeure incertaine ».*

Les données sur l'équipement TIC comme sur les usages de l'ordinateur et surtout du smartphone chez les acteurs africains du développement pratiquant la veille dans notre étude correspondent tout à fait à ces constats.

Ainsi, 93,7 % de ceux qui pratiquent la veille et 91,1 % de ceux qui ne font pas de veille sont en effet équipés d'un ordinateur, les premiers étant de surcroît plus nombreux que les seconds à posséder plus d'un ordinateur (38,1 % vs 28,9 %).

Quant au smartphone, 93,3 % des praticiens de la veille en sont équipés, et ils sont 89,9% chez ceux qui ne font pas de veille (93,3 % vs 89,9 %), et les acteurs qui font de la veille sont près du tiers, soit 30,3 % à en posséder plus d'un (contre 23,2 % chez les non praticiens de la veille).

Il semble que le smartphone a remplacé le téléphone mobile classique : 39,5 % en ont un chez les acteurs pratiquant la veille et 37,8 % chez les acteurs ne faisant pas de veille.

Les usages de l'ordinateur sont tout autant professionnels (89,5 % des praticiens de la veille et 84,8 % des non praticiens) que personnel (81,8 % chez ceux qui font de la veille contre 77,9 % chez les autres). Mais c'est l'usage professionnel du smartphone qui distingue les acteurs qui pratiquent la veille de ceux qui n'en font pas : 80,7 % vs 69,3 %.

Ordinateur et smartphone sont-ils aussi appréciés qu'ils sont utilisés ? Globalement, parmi les acteurs qui pratiquent la veille, 47,4 % déclarent avoir une préférence pour le smartphone et 45,9 % une préférence pour l'ordinateur, avec ici des différences d'appréciation liées à leurs profils professionnels. Si les décideurs économiques et les décideurs politiques sont respectivement 61,7 % et 64,7 % à préférer le smartphone, soit un outil mobile, les enseignants-chercheurs et chercheurs sont au contraire plus attachés à l'ordinateur (60,6 %).

Enfin, si la possession d'une tablette est plus minoritaire, elle n'est pas pour autant négligeable, puisqu'ils sont près du tiers soit 31,6 % de l'échantillon total à être équipés en tablette, et les acteurs qui font de la veille sont 34,8 % à en posséder une (contre 29,6 % parmi ceux qui n'en font pas). Mais son usage dans le cadre professionnel est rare : elle ne concerne que 25,7 % de l'ensemble des acteurs interrogés, sans différence notable entre les praticiens et les non praticiens de la veille. De même que son usage personnel, qui ne concerne pas plus que 36,5% de l'ensemble des acteurs. La tablette n'est pas un outil comme les autres, et des déclarations spontanées issues de focus groups ont permis de comprendre que cet outil est davantage un outil réservé aux activités ludiques des enfants du foyer qu'un outil personnel de travail ou de loisir.

Utilisent-ils les deux outils privilégiés que sont l'ordinateur et le smartphone pour faire leur veille ? En effet, 69,3% font un usage quotidien de l'ordinateur et 73,8 % du smartphone pour rechercher les informations spécifiques sur le développement.

L'usage prédominant chez les acteurs du développement pratiquant la veille d'un outil mobile comme le smartphone pour leur recherche d'information sur le développement semble également concorder avec des pratiques de veille informationnelle via les réseaux sociaux.



Enfin, les praticiens de la veille sont aussi légèrement mieux dotés en matière de systèmes d'exploitation. On trouve respectivement 91,9 % et 86,1 % d'utilisateurs de Windows et d'Android chez les praticiens de la veille contre 87 % et 77,5 % chez les non praticiens. Les trois autres systèmes d'exploitations, globalement beaucoup moins usités, sont là encore légèrement plus utilisés chez les acteurs qui font de la veille que chez ceux qui ne la pratiquent pas : 17,7 % contre 15,4 % pour iOS ; 13,2 % contre 10,9 % pour Mac OS ; 10,1 % contre 7,6 % pour Linux.

Ils perçoivent aussi la qualité de leur connexion au travail comme meilleure que les acteurs qui ne font pas de veille. S'ils sont globalement seulement 17,8 % à la considérer comme très satisfaisante, contre 55,6 % à la percevoir comme satisfaisante et 26,6 % comme insatisfaisante, ils sont 23,8 % des praticiens de la veille parmi les très satisfaits (vs 14,1 % seulement chez les autres acteurs). On observe la même tendance pour la qualité perçue de la connexion à domicile : parmi les très satisfaits (ils représentent seulement 13,9 %) au total, ils sont 19,7 % parmi les praticiens de la veille contre 10,4 % chez les non praticiens. Une explication plausible ici est que les praticiens de la veille ont peut-être développé plus de pratiques fonctionnelles que les autres, et ils sont peut-être plus objectifs par rapport à ce qu'ils peuvent attendre du réseau pour le travail.

---

## **1.2. Coexistence de pratiques web 2.0 et de pratiques plus classiques et plus expertes de veille**

---

Pour réaliser leur veille, les acteurs du développement concernés par cette pratique déclarent avoir recours :

- aux newsletters (66 %) ;
- au service de documentation de leur institution d'appartenance (65,6 %) ;
- aux réseaux sociaux (62,3 %) ;
- Ils ne sont par contre plus que 33,8 % à recourir aux flux RSS.

Si on s'intéresse à ces dispositifs en fonction de la catégorie professionnelle, on constate alors que ce sont surtout les membres des institutions indépendantes de l'État qui ont recours régulièrement aux newsletters et au service de documentation de leur institution d'appartenance (63,6 % dans les deux cas).

Les usagers les plus assidus des réseaux sociaux pour leur veille se retrouvent chez les responsables ou membres d'associations locales (84 %), les membres des institutions indépendantes de l'Etat (75 %), les professionnels des médias (73,9 %) et les décideurs politiques (73,5 %).

Ces résultats indiquent que les réseaux sociaux apparaissent désormais pour nombre d'acteurs du développement, en Afrique comme ailleurs, comme des outils qui occupent une place aussi importante dans la pratique de la veille que les dispositifs d'information plus institutionnels tels que les newsletters et les services de documentation de leurs organisations. Le fait que les réseaux sociaux constituent une ressource informationnelle pour des acteurs du développement en Afrique comme

ailleurs dans le monde n'a rien de surprenant si on se réfère, comme le rappelle par exemple Cabedoche (2017), citant Cardon (2008, 2009), à la progression des « acteurs non professionnels » de l'information sur internet, quel que soit le domaine concerné.

La pratique prédominante de collecte d'information via des moteurs de recherche généralistes (pour près de 70 %), plutôt que grâce à des plateformes de contenus scientifiques (ils ne sont plus que 53 %) ou grâce à un service spécifiquement dédié à la recherche en développement (seulement 41 % des acteurs pratiquant la veille), corrobore un recours plus étendu à des sources d'information non expertes du développement à l'ère de la "blogosphère (...) espace virtuel constitutif de ce nouveau réseau social d'échanges (Mathien, cité par Cadeboche, 2017)."

Et en effet si, indépendamment de la fréquence d'usage, 63,4 % déclarent utiliser des moteurs de recherche spécialisés, en réalité, cette pratique de veille n'est régulière sur ces moteurs que chez 60 % des enseignants-chercheurs. Ce que corroborent les déclarations des praticiens de la veille lorsqu'on les interroge sur leur usage de plateformes de recherche académiques comme Cairn et HAL (globalement 31,4 %, et 25,6 % d'usagers). Ces deux plateformes restent majoritairement usitées par les enseignants-chercheurs ou chercheurs (60 % pour Cairn et 53 % pour HAL).

Cela n'empêche pas néanmoins ces acteurs du développement de profil plus académique de puiser eux aussi leurs informations dans des ressources en ligne très généralistes. Ils ont ainsi recours aux deux plateformes les plus usitées comme Amazon (55,8 %) ou encore Google Books (55,8 % également). 61,8 % d'entre eux déclarent utiliser Amazon et 66,2 % Google Books.

Quant au faible recours aux flux RSS, généralisé parmi les praticiens de la veille, ceci peut sans doute s'expliquer par un manque de compétences en veille. En effet, seuls 11,4 % d'entre eux déclarent avoir fait une formation à la veille informationnelle. Ces résultats concordent avec ceux de Djibril Diakhate (2020) qui dans une étude concernant les spécialistes de la documentation constate que les outils comme les RSS, le social bookmarking, les Custom Search Engine... restent assez peu connus en Afrique. Il est utile de situer ces observations dans le contexte d'un mouvement général remontant à la décennie 1990, qui a été une période de très forte incitation des acteurs du développement et des universitaires à s'intéresser à l'information et à la veille informationnelle sur leurs pays. La tendance était alors générale : dans les pays du Nord, les cours de méthodologies de recherche de l'information s'étaient imposés dans les grandes écoles et les cycles avancés des universités. Avec le déploiement des technologies télématiques et, d'une manière générale, des infrastructures modernes de télécommunications tout au long des années 1980, la communauté internationale estimait que les conditions matérielles étaient remplies pour faciliter la circulation de l'information pour le développement local. En 1985, Mowlana, dans son analyse et bilan de la circulation internationale de l'information pour l'UNESCO, déclarait : *"peut-être, la principale incidence des techniques télématiques sur la souveraineté nationale a-t-elle été de transformer ce concept qui était exprimé en termes géographiques pour passer à la notion de souveraineté en matière d'information. À mesure que son rôle se développe dans le domaine de la gestion, l'information est de plus en plus considérée comme une ressource dont l'État doit être maître"*.

Pour de nombreux observateurs, le sommet franco-africain de juin 1987 destiné à « *aider à la construction d'un véritable partenariat intellectuel, scientifique et universitaire* » semble avoir marqué un tournant dans l'appréhension des modalités de transfert du savoir et de l'information scientifique (cf. Menou, 1989 ; Baumard, 1990 ; Akam, 1994). Des organismes français ou francophones de coopération scientifique sont dès lors devenus de véritables têtes de pont dans l'ingénierie de l'information et l'intermédiation scientifique pour le service des milieux dans lesquels ils étaient implantés.

L'AUF (l'Association des Universités Partiellement ou Entièrement de Langue Française) intègre alors la Francophonie (1989) et déploie avec l'aide de France Câble et Radio, en Afrique et au Moyen-Orient, le réseau des centres SYFED-REFER, unités de formation à la recherche documentaire en ligne et à la veille informationnelle. Ces unités placées dans les principales universités nationales muteront, un an après la transformation de l'AUF, en l'AUF (Agence Universitaire de la Francophonie), puis en Campus Numériques Francophones (CNF) à partir de 2000, et auront pour mission, outre d'accompagner la modernisation de l'ingénierie de l'information dans ces établissements, celle d'introduire la pratique de la veille informationnelle auprès des différents acteurs à travers des actions de formation, mais aussi son usage en proposant un service de « diffusion sélective d'information ».

Une autre agence française de coopération, l'ORSTOM, se transforme en l'IRD (Institut de Recherche pour le Développement) et devient dès 1993 le premier fournisseur d'accès internet en Afrique. Sa coopération avec les agences de l'Organisation Internationale de la Francophonie en matière de fourniture de réseaux et services de communication a sans doute servi à incrémenter les moyens d'accès à la veille informationnelle : suite aux dispositifs vidéotex pour accéder aux ressources du réseau documentaire français pour l'Information Scientifique et Technique, les campus numériques ont pu proposer à leurs usagers l'accès à d'autres réseaux et gisements de l'information à travers le monde (banques de données subventionnées par les multiples organisations des Nations Unies (en Santé, Agriculture, Éducation, etc.), ressources gratuites pour l'Enseignement Supérieur dans les pays du Nord (comme l'accès à la bibliothèque du Congrès américain ou encore aux banques de données du serveur Dialog), lettres d'information des organismes de recherche, etc.

L'accès à l'Internet dans les campus numériques francophones ou à travers leurs dispositifs a sans doute permis à de nombreux chercheurs, enseignants et étudiants avancés en Afrique de développer des activités de veille informationnelle. Par ailleurs, entre le Sommet Mondial sur la Société de l'Information de Genève en 2003 et celui de Tunis en 2005, l'État français, par son Ministère des Affaires Étrangères, organisera de 2004 à 2005, avec les IFRA (Instituts Français de Recherche en Afrique) et le concours des agences de la Francophonie, les « ateliers SIST » en direction des pays anglophones d'Afrique et en faveur de l'incitation à la coopération régionale des pays africains. Ces ateliers qui étaient une véritable incitation à la coopération scientifique entre les Afriques francophone et anglophone avaient non seulement levé le couvercle sur l'information utile au développement, y compris celle détenue dans la sphère hispanophone, mais aussi permis d'introduire les premières formations aux CMS auprès des usagers africains des systèmes d'information partagés. Ils marquent

le début de la véritable implication des auteurs scientifiques dans l'aventure de *revues.org* (actuel *OpenEdition Journals*) lancée en 1999 par l'AUF.

Il est fort probable qu'aujourd'hui encore de potentiels usagers de la veille informationnelle aient l'impression de n'avoir pas reçu de formation suffisante en la matière. Surtout qu'un des effets paradoxaux de l'avènement du Web 2.0 est une diminution progressive de la part de la formation dédiée à la recherche d'information en ligne consacrée aux méthodologies de recherche, à savoir l'élaboration de stratégies de recherche, l'identification ou le repérage des gisements utiles, la formulation des requêtes, même dans les cours dédiés aux spécialistes de l'information. L'essentiel est de plus en plus consacré aux moteurs de recherche spécialisés de l'internet. Il s'ensuit que non seulement les moteurs de recherche ont eu raison de la complexité des langages d'interrogation des banques de données, mais c'est toute la communication scientifique qui est revisitée par Internet qui propose le libre accès à la littérature scientifique. Dès lors, le chercheur et surtout le décideur peuvent avoir l'impression de n'avoir pas été assez préparés à la maîtrise des gisements et des outils d'exploitation de l'information utile, en dépit du fait que ce module est pourtant inscrit dans leur cursus pédagogique.

Mais il se peut également que l'inscription des réseaux sociaux dans leurs pratiques de veille informationnelle relève plus globalement, pour les acteurs du développement en Afrique comme dans d'autres régions du monde, d'une des caractéristiques sociologiques des praticiens de la veille qui dans notre enquête sont tendanciellement plus diplômés que les acteurs qui ne la pratiquent pas. En sciences de l'information et de la communication, Comby, Devillard, Dolez et Rieffel (2011) ont en effet montré dans une enquête qualitative que les personnes des catégories sociales supérieures, notamment issues de formations journalistique ou de sciences politiques (dans notre enquête, les professionnels des médias et les membres d'organisations internationales et bailleurs internationaux comptent 75,6 % et 86,2 % d'acteurs qui font un usage quotidien des réseaux sociaux pour leur veille) développent "des usages informationnels d'Internet (...) fortement influencés par des sociabilités professionnelles qui valorisent ces postures « inter-actives » d'internautes, postures elles-mêmes facilitées par des compétences techniques acquises dans le cadre de leur formation ou de leur métier. On constate en effet dans notre propre enquête que parmi l'ensemble des acteurs pratiquant la veille, les usagers les plus assidus de Facebook, Twitter, WhatsApp, ou encore Instagram sont les professionnels des médias<sup>13</sup>.

Nonobstant ces remarques, et comme en attestent là encore nos propres résultats, la recherche d'information de nombreux acteurs pratiquant la veille via les réseaux sociaux ne supplante pas pour autant totalement des pratiques plus classiques faisant appel à des sources et des dispositifs d'information plus institutionnels, tels que les newsletters ou encore le service de documentation de leur institution d'appartenance. La question se pose donc de savoir, comme l'écrivent Dou Goarin,

---

<sup>13</sup> Respectivement, ils sont 80%, 51%, 84,4% et 33% parmi les professionnels des médias à utiliser quotidiennement ces quatre outils pour leur veille informationnelle.

Delaforge, Léveillé et Rostaing « si ce sont les sources d'information issue du web 2.0 (information 2.0) qui complètent l'information classique ou l'inverse ! »

De même que l'usage dominant de réseaux sociaux généralistes tels que Facebook ou Twitter chez ces acteurs pratiquant la veille n'exclut pas pour autant le recours à des réseaux plus spécialisés pour une minorité d'entre eux. Ces derniers sont tout au moins tendanciellement plus nombreux que chez les non praticiens de la veille à utiliser par exemple le réseau professionnel LinkedIn (23,3 % contre 18,3 % chez ceux qui ne font pas de veille) ou encore le réseau académique Research Gate (9,2% contre 3,3% chez les non praticiens de la veille).

---

### **1.3. Un usage des réseaux plus fréquent et plus ancien chez les praticiens de la veille**

---

Le web 2.0 en général et les réseaux sociaux en particulier ont de fortes incidences sur les pratiques informationnelles des internautes en ayant transformé le rapport à l'information, en facilitant les accès aux flux d'informations et la consommation des biens culturels (Canet 2017).

Dans le cas de notre étude, les praticiens de la veille sont 55,8% à déclarer en faire un usage quotidien (contre 45,8 % chez ceux qui ne font pas de veille).

Les usages des réseaux sociaux sont aussi plus anciens chez les praticiens de la veille de notre échantillon : 31,4 % des acteurs pratiquant la veille les utilisent depuis plus de 10 ans, contre 23,8 % chez ceux qui ne font pas de veille. En effet, « depuis la massification des outils informatiques et la démocratisation des usages de l'internet, les réseaux sociaux numériques se sont instaurés en nouvel espace d'information et de communication. Les potentialités du web dans la diffusion de l'information et les divers services de communication mis à la disposition de l'internaute sont autant de facteurs d'intensification et de complexification des pratiques » (Marsoin 2012).

La préférence affirmée pour la connexion wifi (85,4 %) ou via le téléphone mobile (85,4 %), est également cohérente avec ces pratiques de recherche web 2.0. Et à noter également que les pratiques relatives aux modes de connexion au travail et à domicile via l'ordinateur et le smartphone varient également au sein de l'échantillon en fonction de la pratique ou non de la veille. Si 84,4 % se connectent au travail via leur ordinateur, qu'ils pratiquent ou non la veille, on observe par contre que les acteurs faisant de la veille se connectent un peu plus facilement au travail avec leur smartphone que ceux qui n'en font pas (82,5 % vs 71,4 %).

Comme l'explique Piroli (2010) :

*« L'utilisation de réseaux sociaux et les parcours informationnels qu'ils engendrent modifient les modalités et les finalités d'une démarche de recherche d'information. L'internaute n'est plus amené à collecter uniquement un ensemble de documents jugés pertinents, mais à constituer et organiser une sélection de nœuds, individuellement identifiés, qui peu à peu composeront un*

*ensemble unique de sources d'information. (...) La possibilité de laisser des commentaires, de porter des appréciations qualitatives sur les contenus, d'établir des liens entre nœuds de réseaux sociaux confère à l'internaute un statut d'évaluateur et de prescripteur. Les informations et les contenus commentés, sélectionnés et approuvés peuvent être valorisés ».*

## **2. Pratiques de vérification, de rediffusion et de recherche de l'information chez les acteurs qui pratiquent la veille**

Avec le développement des réseaux sociaux, le public se trouve confronté à une multitude d'informations sans que leur pertinence ne soit validée par des experts. Ce phénomène traverse l'ensemble des domaines et touche tous les acteurs y compris ceux du développement. C'est en cela que le « fast checking » devient une activité importante dans la pratique de veille informationnelle. Toutefois, 79,3 % de l'ensemble des acteurs interrogés disent vérifier les informations qu'ils recherchent sur le développement en se référant à la qualité de la source, mais ceux qui font de la veille sont plus nombreux (85,2 %) à déclarer procéder ainsi par rapport aux acteurs qui ne font pas de veille (75,7 %).

Si on s'intéresse plus spécifiquement aux procédés de vérification de l'information chez les praticiens de la veille, on note quelques spécificités relatives aux insertions professionnels de ces acteurs :

- 86 % vérifient la qualité de la source, et les membres des institutions indépendantes de l'État sont même 97,8 % à adopter cette pratique, et les professionnels des médias 91,1 % ;
- 70,7 % procèdent par comparaison sur différents sites, et cette pratique est la plus prononcée chez trois catégories professionnelles d'acteurs : les professionnels des médias (86,7 %), les membres des institutions indépendantes de l'État (84,8 %) et les membres d'organisations internationales et bailleurs internationaux (82,8 %) ;
- 63 % demandent confirmation à une tierce personne. Les professionnels des médias sont 80 % à procéder ainsi, mais ils ne sont plus que 52 % chez les enseignants-chercheurs ou chercheurs.

En ce qui concerne la rediffusion, on retrouve les différentes catégories évoquées par Florence Canet, à savoir :

- les « veilleurs silencieux » qui surveillent, mais qui ne diffusent pas ;
- les « veilleurs manifestes » qui surveillent, capitalisent et partagent ;
- les « veilleurs expressifs » qui surveillent, partagent et commentent.

Chez les praticiens de la veille, la rediffusion se fait :

- en priorité entre collègues pour 89,6 %, et avec une fréquence occasionnelle pour la moitié (44,8 %) et une fréquence plus régulière pour l'autre moitié (44,8 %) de ces acteurs ;
- par le bouche-à-oreille pour 71,7 %, mais cette pratique est majoritairement occasionnelle (55 %), et elle prédomine, toujours avec cette fréquence relative, chez les membres et responsables des services gouvernementaux (près de 71 %). Les non praticiens de la veille sont ici plus nombreux à y recourir régulièrement (avec 25,6 % contre 16 % seulement chez les praticiens de la veille) ;
- via les réseaux sociaux pour 70,7 %, avec une fréquence occasionnelle pour 45,7 % et une fréquence plus régulière pour 25 % (ils n'étaient ici que 18 % chez ceux qui ne pratiquent pas la veille) ;
- la rediffusion via un site internet ne concerne plus que 48,4 % des acteurs, dont 34,2 % avec une fréquence occasionnelle. Les adeptes les plus réguliers de cette pratique parmi les diverses catégories professionnelles d'acteurs pratiquant la veille sont les professionnels des médias, mais pour 42 % seulement.

Notons que ces pratiques peuvent d'ailleurs être combinées par un même veilleur selon sa thématique de surveillance, par exemple.

On remarque ici que les pratiques de rediffusion de l'information collectée semblent donc plus informelles chez ceux qui ne font pas de veille.

On peut aussi noter que les praticiens de la veille sont un peu plus nombreux que ceux qui ne font pas de veille à faire preuve d'exigence sur la qualité de leur support d'information sur le développement. Ainsi ils sont plus nombreux que ceux qui ne pratiquent pas la veille à choisir leur support d'information en fonction de :

- leur utilité : 80,9 % vs 71,2 % de « beaucoup » ;
- leur fiabilité : 79,4 % vs 72,3 % de « beaucoup » ;
- la qualité de leurs articles : 74,2 % vs 64,5 % de « beaucoup » ;
- la notoriété de leurs auteurs : 48,2 % vs 39,1 % de « beaucoup ».

En ce qui concerne les différences liées aux types d'acteurs professionnels, on pourrait ici distinguer les professionnels des médias des autres acteurs du développement, en les considérant davantage comme des "veilleurs professionnels" en raison même de leur métier qui les oblige à vérifier et recouper les informations qu'ils recueillent et diffusent. Ils sont ici en effet davantage concernés que d'autres professionnels des médias par la rediffusion de l'information collectée via un site internet, par les procédés de vérification de la qualité de la source d'information, de comparaison entre sites, de confirmation par une tierce personne. Et ils sont les plus nombreux à ne pas se fier du tout au bouche à oreille (42% déclarent ne jamais y recourir). Mais on constate également que d'autres acteurs tels

que les membres des institutions indépendantes de l'État et les membres d'organisations internationales et bailleurs internationaux adoptent aussi fréquemment des pratiques de vérification de l'information comparables.

On peut ici citer à nouveau Canet (2017) lorsqu'elle affirme que :

*« Autrefois réservée aux professionnels de l'information, la veille correspondrait ainsi à une myriade de pratiques plutôt qu'à une seule, avec des contextes d'exercice qui se diversifient, de multiples profils (amateur, professionnel, experts, novices) et une diffusion plus ou moins restreinte (pour soi, ou pour autrui). Les participants expliquent leur pratique de veille « ordinaire » par la nécessité d'accéder régulièrement à l'information afin de satisfaire un désir de curiosité et de capitaliser les ressources identifiées. Il s'agit ainsi d'une pratique singulière et autonome mobilisée sciemment à des fins d'autonomisation. »*

La pratique de la veille informationnelle des acteurs du développement dans le contexte singulier d'adoption et de consommation des « services mobiles », comme souligné par Dahmani (2018), peut alors être ici aussi décryptée comme « une mise en relation avec les autres, voire avec le monde quand on a l'opportunité de posséder un smartphone et une connexion Internet ». Et toujours dans ce contexte, poursuit l'auteur, elle traduit également « une quête de l'individu vers plus d'autonomie et de liberté dans un monde de plus en plus connecté ».

Et effectivement, comme nous allons l'exposer dans la dernière partie de cet article, on observe également chez ces acteurs du développement qui pratiquent la veille informationnelle - grands utilisateurs des outils mobiles et des réseaux sociaux pour leur recherche d'information - une activité quotidienne de recherche d'informations plus fréquente et aussi plus soutenue. Il se peut donc que les dispositifs numériques leur offrent une alternative face aux contraintes de leur environnement en matière d'accès à l'information. 68 % des acteurs interrogés déclarent en effet avoir des difficultés d'accès à l'information (pour 59 % des acteurs pratiquant la veille, elle demeure occasionnelle), qui dans 46,1 % des cas est elle-même liée à des difficultés financières et dans 30,8 % des cas à des difficultés culturelles.



### **3. Accessibilité et veille informationnelles sur le développement**

Sans surprise, la recherche d'information sur le développement est un peu plus fréquente chez ceux qui pratiquent la veille que chez ceux qui ne la pratiquent pas : si globalement seuls 19 % des acteurs du développement interrogés dans notre enquête recherchent quotidiennement de l'information sur le développement, ils sont 28 % dans ce cas chez les acteurs qui pratiquent la veille contre 14,8 % seulement parmi ceux qui ne la pratiquent pas.

De même que l'accès à des bases de données scientifiques nationales et internationales ne concerne respectivement que 32,2 % et 29,4 % de l'ensemble des acteurs de l'échantillon total. Mais là encore, les acteurs qui pratiquent la veille sont plus nombreux à accéder aux bases de données nationales (41,9 % vs 26,3 % pour les non praticiens de la veille) et internationales (37,9 % vs 24,2 % pour les non praticiens de la veille).

Globalement, les acteurs qui pratiquent la veille recherchent plus fréquemment de l'information dans la plupart des domaines concernés par le développement.

L'information institutionnelle concerne 84,5 % des types d'informations recherchées, l'information scientifique et technique 79 %, l'information politique 72 % et l'information financière 70,4 %.

Qu'en est-il des différences entre acteurs qui font de la veille et ceux qui n'en font pas ?

- Ils sont plus nombreux à rechercher régulièrement de l'information scientifique et technique parmi les praticiens de la veille (54,9 %) que parmi ceux qui ne font pas de veille (43 %) ;
- 35,4 % des praticiens de la veille recherche régulièrement de l'information financière contre 29,7 % chez les non praticiens ;
- Quant à la recherche d'information politique, et même si dans l'ensemble, tous s'intéressent moins fréquemment à ce type d'information (41,8 % « parfois »), les praticiens de la veille semblent y être légèrement plus sensibles que les autres (47,1 % vs 38,6 % dans la catégorie des réponses « parfois »).

Quant aux domaines concernés par les informations recherchées sur le développement, ils sont de manière générale :

- pour plus de 70 % à plus de 80 % ceux de l'éducation, de l'économie et de la santé ;
- viennent ensuite pour environ 70 % les domaines de l'emploi, de l'agriculture et du numérique ;
- la lutte contre la pauvreté, les questions de paix et de justice ainsi que le changement climatique préoccupent entre 65 et 69 % les acteurs du développement interrogés ;

- les questions d'énergie, d'industrie et de partenariats mondiaux préoccupent entre 60 et 62 % des acteurs interrogés ;
- enfin, entre 51 et 59 % de l'ensemble des acteurs, qu'ils pratiquent ou non la veille informationnelle, recherchent de l'information dans les domaines des migrations, des villes et du développement durable, de la réduction des inégalités, du genre, de la consommation responsable, des mobilités, de la biodiversité et de l'eau.

Les acteurs du développement qui pratiquent la veille recherchent plus régulièrement que les acteurs qui ne font pas de veille de l'information dans les trois domaines privilégiés que sont ici :

- l'éducation (54,3 % de « souvent » vs 41,1 %) ;
- la santé (43,3 % de « souvent » vs 32,1 %) ;
- l'économie (39,9 % de « souvent » vs 33,7 %).

Il en va de même dans les domaines moins privilégiés comme ceux :

- du numérique (43,9 % de « souvent » vs 26,8 %) ;
- de l'emploi (39, % de « souvent » vs 31,4 %) ;
- de la paix et de la justice (34,3 % de « souvent » vs 28,4 %) ;
- du changement climatique (30 % de « souvent » vs 22,1 %) ;
- de l'énergie (29,8 % de « souvent » vs 21,2 %) ;
- de l'industrie (25,1 % de « souvent » vs 18,5 %) ;
- de la consommation responsable (24,9 % de souvent vs 13,8 %) ;
- de l'eau (24,7 % de « souvent » vs 18,3 %) ;
- de la biodiversité (22,2 % de « souvent » vs 15,6 %).

Ces résultats indiquent que les acteurs pratiquant la veille sont plus actifs que les autres dans leur pratique de recherche d'informations sur le développement, et probablement davantage sensibilisés à différents domaines d'information sur le développement.

Quant aux zones géographiques qui sont concernées par leur thèmes et domaines de recherche sur le développement, elles peuvent concerner un pays spécifique (88,5%), l'Afrique (83,8%), l'international (82,7%), une localité particulière (82,7%), ou enfin une ou des sous-régions du continent (73,9%).

Ici encore, les acteurs du développement qui pratiquent la veille semblent davantage tournés vers l'international et l'ensemble du continent africain. En effet, ils recherchent plus souvent que ceux qui ne font pas de veille des informations :

- relatives au continent africain (54 % vs 46,9 %) ;
- de niveau international (47,9 % vs 40,4 %) ;
- sur une ou des sous-régions du continent (39,7 % vs 32,5 %).

Cette plus grande ouverture sur l'information régionale et nationale africaine et internationale s'explique par le fait que, pour rappel, la pratique de la veille est également associée à un meilleur

accès aux bases de données nationales et internationales. Et de façon logique et cohérente en effet, 60% des acteurs pratiquant la veille qui ont accès aux bases de données internationales recherchent aussi plus souvent de l'information de niveau internationale, mais aussi sur l'Afrique (66 % d'entre eux), et même sur des sous-régions du continent (45,6 %). L'accès aux bases de données nationales est également associé à une recherche beaucoup plus fréquente d'information sur le développement aux niveaux national (pour 56 %) et continental (62 %).

A noter toutefois que la pratique de la veille en elle-même semble constituer un facteur incitatif à l'ouverture informationnelle aux échelles internationale et continentale : ainsi, même parmi ceux qui n'ont pas accès aux bases de données internationales, ils sont tout de même encore près de 43 % à déclarer rechercher occasionnellement de l'information sur le développement de niveau international, et 38% à rechercher aussi occasionnellement de l'information sur l'Afrique.

La pratique de la veille s'effectuant pour rappel pour la majorité de ces acteurs du développement en mode hybride associant dispositifs classiques de recherche d'information et web 2.0, il est alors pertinent de s'interroger à nouveau sur les dynamiques socio-cognitives et comportementales associées à l'appropriation des technologies numériques dans notre rapport à l'information. Dahamani (2018) conclut à ce propos que "les nouveaux outils numériques participent, souvent de manière décisive, aux nouvelles façons d'appréhender et de penser notre monde. Ainsi, « avec l'informatique et les réseaux, ce ne sont pas les supports qui changent, c'est beaucoup plus fondamentalement l'ontogenèse de la pensée, sa manière de se produire, de se disséminer et en somme, d'être. » (Mathias, 2011).

A l'aune des quelques résultats issus de notre propre enquête, quelles pistes de réflexion affluent de ce constat quant aux pratiques de veille informationnelle des acteurs du développement en Afrique ?

## **4. Quelques jalons de réflexion de veille informationnelle des acteurs en Afrique**

Au terme de cette enquête, plusieurs questions émergent à partir des tendances observées au sein d'un échantillon d'acteurs du développement qui pratiquent la veille informationnelle.

Il semble en tout premier lieu que l'usage des technologies numériques et des réseaux sociaux affranchissent en effet partiellement ces acteurs de certaines contraintes et difficultés d'accès à l'information sur le développement. En ce sens, on peut donc conclure que ces dispositifs les rendent plus autonomes dans leurs pratiques de veille. On peut même supposer qu'ils ont développé au fil de ces pratiques informationnelles dématérialisées, et en dépit (ou en raison ?) de l'absence de formation à la veille, une sorte « d'agilité » (cf. Zacklad, Alemanno et Ihadjadene) – expression désormais consacrée par le discours managérial contemporain – dans leurs habitudes de recherche, de collecte, de vérification et de diffusion de l'information. Semblent concernés ici par ces phénomènes d'autonomisation des profils d'acteurs dont les capacités d'équipements et d'usages technologiques comme de potentiel d'accès à certaines ressources informationnelles sont déjà plus ou moins garantis par leur niveau de diplôme, leurs trajectoires et inscriptions professionnelles. Autrement dit,

des acteurs qui peuvent capitaliser davantage encore sur un certain nombre d'acquis en matière de compétences techniques et informationnelles.

On peut alors s'interroger, et tout particulièrement en ce qui concerne des communautés d'acteurs dont les pratiques informationnelles peuvent constituer une ressource importante pour l'appui au développement de pays du sud, sur la viabilité et la pertinence de tels modèles d'empowerment personnel via les dispositifs numériques. Sans pour autant nier que les technologies mobiles, notamment en Afrique, permettent « *à de plus en plus d'individus de communiquer, de s'informer, voire de se former* » (Dahmani, 2018), il y a lieu néanmoins d'interroger, à l'instar de cet auteur, certains paradigmes développementalistes à l'ère de la société de l'information, dont l'angle mort est précisément la cécité à l'endroit des inégalités d'accès et d'appropriation du numérique dans les pays en développement (cf. Kiyindou, 2013).

En second lieu, l'absence patente de formation à la veille (pour rappel, seul 11,4% déclarent avoir suivi une formation en la matière) suggère que ces acteurs risquent d'adopter des comportements de recherche, de collecte, de vérification et de diffusion de l'information qui les éloignent d'autant plus de pratiques expertes de veille. Nous avons déjà dans cet article avancé l'hypothèse que le déploiement rapide du web 2.0 a sans doute aussi contribué à contracter la part de formation dédiée à la méthodologie de recherche informationnelle comme à en modifier le contenu et les objectifs. Est-ce à dire que l'offre croissante de services et d'outils dématérialisés d'accès à l'information contribue au développement et à la généralisation de pratiques de « *veille ordinaire* » (Canet, 2017) ou profanes, au détriment de méthodes de veille plus expertes ou professionnelles ? Sur ce plan, Canet observe des effets d'uniformisation des pratiques de recherche et de traitement de l'information en ligne chez les veilleurs professionnels et les veilleurs ordinaires. Tous déclarent avoir accès plus facilement et rapidement à l'information et se sentir aussi plus autonomes dans l'accès aux ressources. Mais ces bénéfices ont aussi un revers : « *Tous les veilleurs, et particulièrement les amateurs, insistent ainsi sur l'aspect passif et sans effort qu'ils affectionnent : une fois les outils choisis pour un accès automatisé centralisé et les sources sélectionnées, le veilleur n'a plus le sentiment d'avoir besoin de valider une information qui « arrive toute seule* » (Canet, 2017).

Quelles peuvent être les conséquences de ce risque dans le domaine de la veille informationnelle sur le développement en Afrique, alors que, comme annoncé en introduction de cet article, l'objectif même de ces pratiques est justement de « *faire en sorte que l'information soit un lieu stratégique depuis lequel on va penser la société.* » (Martín-Barbero J., 2004 : 164) ? Mais on a vu ici que les acteurs interrogés déploient des pratiques hybrides dématérialisées et classiques. Sans doute sur ce plan ont-ils conscience que la connaissance d'un domaine ne se réduit pas au stockage et à la diffusion d'information, autrement dit que, comme rappelé en début de cet article, pour que l'information se mue en outil de connaissance, d'action et de coordination, elle se doit d'être exploitée et valorisée. En effet, l'activité réflexive est une dimension incontournable des pratiques informationnelles, et elle le demeure à l'ère de la dématérialisation des supports d'information. Et dans le domaine de la veille pour le développement, elle prend tout son sens. « *S'observer et observer son environnement pour mieux comprendre, là est le chemin de l'intelligence.* » (Akam, 1994).

# Bibliographie

**Agbobli C., Ndiaga L. (2016)**

« Régulation et autorégulation de la communication médiatique au Sénégal et au Togo : État des lieux et critiques en contexte électoral, *Les Enjeux de l'information et de la communication*, 2016/1 (N° 17/1), p. 33-49. URL : <https://www.cairn.info/revue-les-enjeux-de-l-information-et-de-la-communication-2016-1-page-33.htm>

**Akam N. (1995)**

« L'information pour le développement : les enjeux de la circulation de l'IST", (Grande Conférence prononcée le 20 janvier 1994 à l'Université Senghor d'Alexandrie), in *La Lettre d'Alexandrie*, n° 2, janvier 1995, Alexandrie, Université Senghor, p. 14-18. Baumard P. (1991), « Stratégie et surveillance des environnements concurrentiels », Paris : Masson, 1991.

**Bekelynyck A. (2017)**

« Le rôle des entreprises privées dans le développement local en Afrique subsaharienne. L'exemple du VIH/sida en Côte d'Ivoire, *Revue internationale des études du développement*, 2017/3 n° 231, p. 149-173. URL : <https://www.cairn.info/revue-internationale-des-etudes-du-developpement-2017-3-page-149.htm>

**Binet N. (2014)**

« Le rôle des entreprises et des fondations privées dans la gouvernance mondiale agricole et alimentaire, *Mondes en développement*, 2014/1 (n° 165), p. 23-36. URL : <https://www-cairn-info.ezproxy.u-bordeaux-montaigne.fr/revue-mondes-en-developpement-2014-1-page-23.htm>

**Cabedoche B. (2017)**

« Deconstructing and reconfiguring ICTs and Social Change in the Third Millennium. A state of the African Contribution, *Les Enjeux de l'Information et de la Communication*, n° 18/3A, 2017, p. 11-25. URL : <https://lesenjeux.univ-grenoble-alpes.fr/2017/supplement-a/01-technologies-de-l-information-et-de-la-communication-et-changement-social-au-troisieme-millenaire-le-temps-de-la-deconstruction-et-de-la-reconfiguration-scientifiques-a-partir-de-la/>

**Canet F. (2017)**

« La veille ordinaire en ligne : une pratique informationnelle en émergence « I2D - Information, données & documents », *ADBS*, 2017/2 Volume 54, pages 70 à 79.

**Cerisier, J.-F., De Campos Pinto, A., Galindo, L. et al. (2018)**

« Vers un modèle conceptuel pour distinguer l'utilisation, de l'usage et de la pratique », Lyon, 2018.

**Chaix J-L. (2004)**

« Systèmes de veille et appropriation des connaissances par l'entreprise. Dans : Dimitri Uzunidis éd., *L'innovation et l'économie contemporaine: Espaces cognitifs et territoriaux*, 2004, Louvain-la-Neuve: De Boeck Supérieur, pp. 215-242.

**Chaudiron S., Ihadjadene M. (2010)**

« De la recherche de l'information aux pratiques informationnelles », *Études de communication* n° 35, <http://journals.openedition.org/dc/2257>

**Comby J.-B., Devillard V., Dolez C., Rieffel R. (2011)**

« Les appropriations différenciées de l'information en ligne au sein des catégories sociales supérieures, *Réseaux*, 2011/6 (n° 170), p. 75-102. URL : <https://www.cairn.info/revue-reseaux-2011-6-page-75.htm>

**Dahmani A. (2018)**

« Les technologies numériques dans les pays en développement. Quel paradigme ? », *Communication, technologies et développement*, 6, 2018, URL : <http://journals.openedition.org/ctd/437>

**De Loof J.P., Le Maignan C., Mazeas C. (1978)**

*Les attentes des utilisateurs en information scientifique et technique*, Paris : La Documentation française, 1978.

**Diakhate D. (2017)**

« Médiation informationnelle et technologies socio-numériques : l'Afrique entre fracture cognitive et fracture générationnelle, <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-02075349> Delmas-Marty M., Massit-Folléa F., « La démocratisation des savoirs, *Rue Descartes*, 2007/1 (n° 55), p. 59-69. URL : <https://www.cairn.info/revue-rue-descartes-2007-1-page-59.htm>

**Dou Goarin C., Delaforge N., Léveillé V., Rostaing H. (2014)**

« L'impact des outils du Web 2.0 sur les comportements de veille. sfsic2014 - XIXème Congrès de la Sfsic, SFSIC & Université de Toulon, Juin 2014, Toulon, France.

**Gardiès C., Fabre I., Couzinet V. (2010)**

« Re-questionner les pratiques informationnelles », in *Etudes de communication* n° 35, 2010, p. 121-132.

**Gbeou-Kpayile N. (2011)**

« Réflexions sur les autorités administratives indépendantes dans les États d'Afrique noire francophone : Les cas du Bénin, du Niger et du Togo. Thèse : Discipline : Droit, Poitiers, 2011.

**Jauréguiberry, F. (2012)**

Retour sur les théories du non-usage des technologies de communication. In S. Proulx, A. Klein, (dir.), *Connexions : communication numérique et lien social*, p. 335-350, Namur, Presses universitaires de Namur.

**Kiyindou A. (2009)**

Les pays en développement face à la société de l'information, L'Harmattan, 2009.

**Lerner D. (1958)**

*The Passing of Traditional Society: Modernizing the Middle East*, Macmillan Pub Co.

**Mallowan M. (2014)**

« De l'intelligence économique comme état d'esprit à la transculture de l'information » in *Revue internationale d'intelligence économique* 2014/2 (Vol. 6), p. 111-128.

**Marsoin (2012)**

Les usages des réseaux sociaux numériques,  
[https://www.marsouin.org/IMG/pdf/Les\\_usages\\_des\\_reseaux\\_sociaux\\_numeriques\\_Marsouin\\_2012\\_.pdf](https://www.marsouin.org/IMG/pdf/Les_usages_des_reseaux_sociaux_numeriques_Marsouin_2012_.pdf)

**Martín-Barbero J. (2004)**

« Sciences de la communication : champ universitaire, projet intellectuel, éthique », *Hermès*, n° 38, p. 164.

**Mchombu K. J. (2002)**

*Manuel pour le partage des connaissances sur le développement et la transformation de la communauté*, Montréal : Oxfam, 2002.

**McKenzie, P. (2003)**

« A model of information practices in account of everyday life information seeking », in *Journal of Documentation*, Vol. 59, n° 1, pp. 19-40.

**Menou M. (1989)**

« L'information, troisième frontière du développement ?, - L'information pour le développement en Afrique ». - *Afrique Contemporaine*, 1989, n° 151 spécial, p. 22-35.

**Mowlana H. (1985)**

« La circulation internationale de l'information : analyse et bilan », UNESCO, Paris.

**Pierrot L., et al (2019)**

« Pratiques et compétences en éducation aux médias et à l'information. *Communication & langages*, vol. 201, no. 3, 2019, pp. 67-88.

## Liste des sigles et abréviations

<b>AFD</b>	Agence française de développement
<b>IFRA</b>	Institut français de recherche en Afrique
<b>IRD</b>	Institut de recherche pour le développement
<b>ORSTOM</b>	Office de la recherche scientifique et technique outre-mer
<b>PME</b>	Petites et moyennes entreprises
<b>PMI</b>	Petites et moyennes industries
<b>SRI</b>	Systèmes de recherche d'information





Les Éditions Agence française de développement (AFD) publient des travaux d'évaluation et de recherche sur le développement durable. Réalisées avec de nombreux partenaires du Nord et du Sud, ces études contribuent à l'analyse des défis auxquels la planète est confrontée, afin de mieux comprendre, prévoir et agir, en faveur des Objectifs de développement durable (ODD).

Avec un catalogue de plus de 1 000 titres, et 80 nouvelles œuvres publiées en moyenne chaque année, les Éditions Agence française de développement favorisent la diffusion des savoirs et des expertises, à travers leurs collections propres et des partenariats phares. Retrouvez-les toutes en libre accès sur [editions.afd.fr](http://editions.afd.fr)

Pour un monde en commun.

**Directeur de publication** Rémy Rioux

**Directeur de la rédaction** Thomas Mélonio

**Dépôt légal** 1<sup>er</sup> trimestre 2022

**ISSN** 2492 - 2846

#### **Crédits et autorisations**

License Creative Commons

Attribution - Pas de commercialisation - Pas de modification

<https://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/4.0/>



**Création graphique** MeMo, Juliegilles, D. Cazeils

**Conception et réalisation** AFD

Imprimé par le service reprographie de l'AFD

Pour consulter les autres publications :

<https://www.afd.fr/fr/ressources-accueil>